

P REMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ⁽¹⁾ AU PREMIER TRIMESTRE 2003

L'emploi se replie

• Au premier trimestre 2003, le secteur concurrentiel supprime 49 000 emplois salariés (-0,3 %). En rythme annuel, l'emploi continue de ralentir, mais demeure positif. Pour la première fois depuis 1993, le secteur tertiaire supprime des emplois ce trimestre (-0,2 %), en raison des destructions d'emplois intérimaires. Hors intérim, l'emploi tertiaire continue de progresser (+0,2 %). Les suppressions de postes dans l'industrie s'accroissent (-0,8 %). Le redressement de l'emploi dans la construction (+0,4 %) ne permet pas de compenser le repli des deux autres secteurs.

Évolution de l'emploi salarié ⁽¹⁾ (en données corrigées des variations saisonnières)

En milliers

Secteurs d'activité en NES	2001	2002				2003	Variation (%) par rapport au :	
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	trimestre précédent	même trim. de l'année précédente
ET : Industrie.....	4 153,6	4 124,1	4 101,0	4 079,3	4 066,7	4 035,4	-0,8	-2,2
EH : Construction.....	1 260,3	1 260,2	1 261,4	1 266,2	1 263,2	1 268,0	0,4	0,6
EV : Tertiaire.....	10 014,6	10 044,8	10 083,4	10 105,3	10 168,1	10 145,9	-0,2	1,0
Ensemble des secteurs.....	15 428,5	15 429,1	15 445,8	15 450,8	15 498,0	15 449,3	-0,3	0,1

Sources : Dares, INSEE, Unédic.

Avec 49 000 postes supprimés au cours du premier trimestre 2003, l'emploi salarié du secteur concurrentiel non agricole se replie pour la première fois depuis 1996. Sur un an, ce secteur crée encore des emplois, mais peu (+20 000).

Bien que les industriels aient anticipé un redressement de leur activité [1], ils intensifient les suppressions de postes ce trimestre (-31 000). En effet, les industries de biens de consommation détruisent à nouveau des emplois, tandis que les suppressions de postes

Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. Ce champ couvre 15 millions de salariés sur un effectif salarié total d'environ 22 millions.

ont doublé en un trimestre dans les industries de biens intermédiaires. L'industrie automobile, dont la production ralentit [2], maintient ses emplois après un an de baisse. Seules, les industries agricoles et alimentaires créent encore des emplois malgré le faible dynamisme de leur production [2].

L'emploi dans la construction se redresse ce trimestre (+5 000 postes), après une fin d'année 2002 marquée par des suppressions de postes. Les entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics avaient anticipé une hausse de leur activité en janvier 2003 [3][4]. Au total la construction a créé 8 000 postes sur les quatre derniers trimestres.

Pour la première fois depuis 1993, le secteur tertiaire supprime des emplois ce trimestre (-22 000). La chute de l'emploi intérimaire (-42 000) explique cette baisse. Hors intérim, l'emploi du secteur demeure positif. Le commerce et les services aux particuliers créent de nombreux emplois ce trimestre. En particulier, les créations d'emplois dans le commerce de détail s'amplifient, et ce malgré la baisse des perspectives générales d'activité prévue en

début d'année 2003 par les entrepreneurs du secteur [5]. Sur l'année, l'ensemble du tertiaire continue de créer des emplois (+101 000).

Raphaël Cancé,
Hélène Fréchou
(Dares).

[1] INSEE, Enquête trimestrielle dans l'industrie, *Informations rapides*, n°159 (mai 2003).

[2] INSEE, Comptes Nationaux - premier trimestre 2003, *Informations rapides*, n°156 (mai 2003).

[3] INSEE, Enquête mensuelle dans le bâtiment, *Informations rapides*, n° 166 (mai 2003).

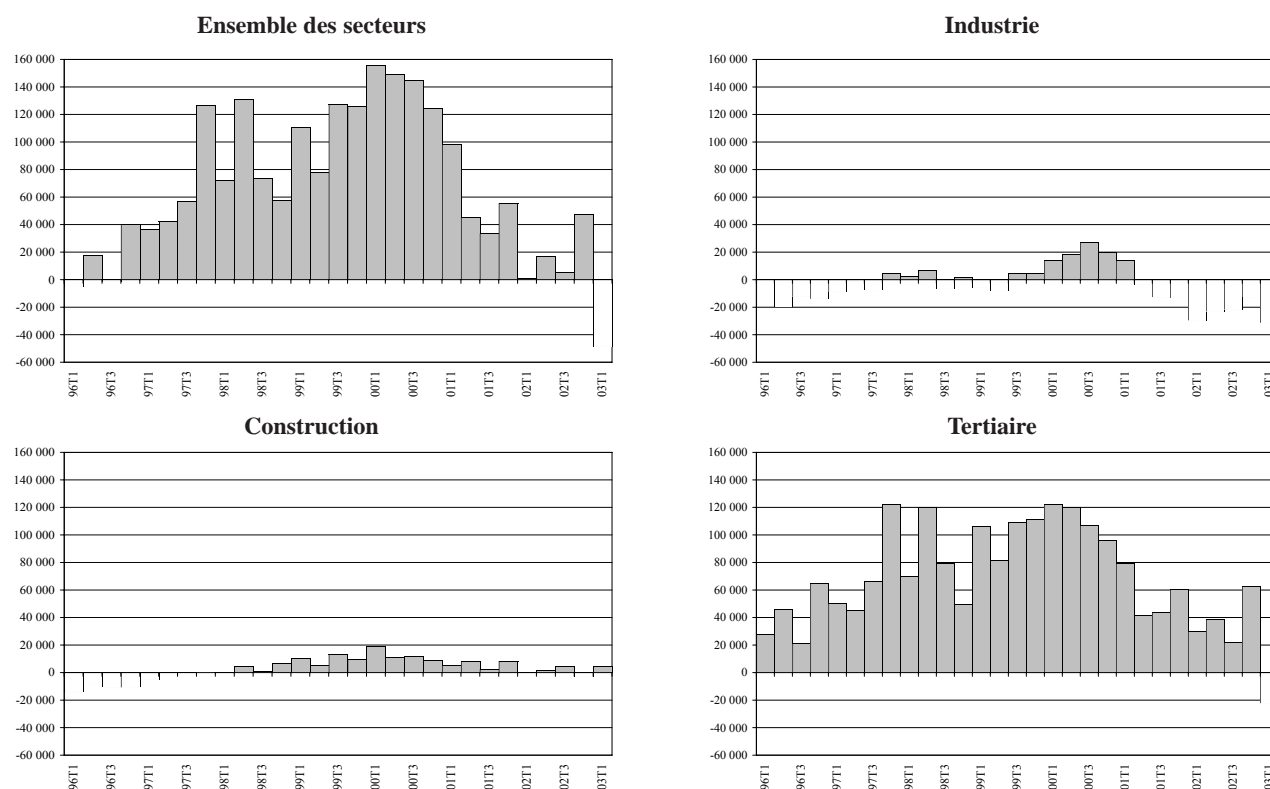
[4] INSEE, Enquête trimestrielle dans les travaux publics, *Informations rapides*, n° 132 (avril 2003).

[5] INSEE, Enquête mensuelle dans le commerce de détail, *Informations rapides*, n° 135 (mai 2003).

[6] INSEE, Enquête trimestrielle dans les services, *Informations rapides*, n° 141 (mai 2003).

[7] Chardon Olivier et Viney Xavier (mai 2003), « le retournement de conjoncture en 2001-2002 : que sont devenues les "difficultés de recrutement" ? », *Premières Synthèses*, Dares, n° 19.2.

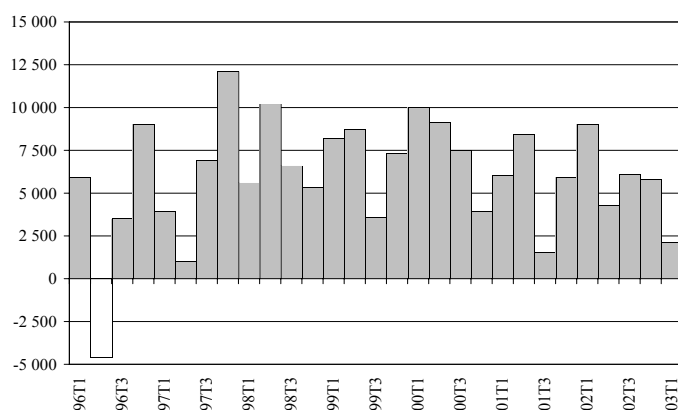
Variations trimestrielles des effectifs salariés CVS



Sources : Dares, INSEE, Unédic.

Zoom sectoriel : Les hôtels et restaurants

Variations trimestrielles des effectifs salariés CVS



Sources : Dares, INSEE, Unédic.

Avec près de 800 000 personnes, les « hôtels et restaurants » emploient 8 % des salariés dans le tertiaire. Malgré une prévision à la baisse de l'activité pour le début de l'année 2003 [6], les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration recrutent 2 000 salariés ce trimestre. En effet ce secteur qui connaît des difficultés de recrutement [7] est fortement créateur d'emplois depuis 1996. Sur un an 18 000 postes y sont créés, soit plus de la moitié des embauches des « services aux particuliers ».

Variations trimestrielles des effectifs salariés en milliers (1) (2) (valeurs CVS)

Secteurs d'activité en NES	2000			2001				2002				2003	Effectifs en milliers au 31 mars 2003
	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	
ET : Industrie	18,1	26,9	19,5	14,0	-3,6	-12,6	-13,3	-29,5	-23,1	-21,7	-12,6	-31,3	4 035,4
EB : Industries agricoles et alimentaires	3,4	5,7	-1,0	2,1	2,0	0,2	1,4	0,8	-0,1	0,7	2,3	1,7	586,8
EC : Industries des biens de consommation	0,5	0,9	-1,3	-2,0	-3,8	-2,1	-4,1	-3,5	-5,0	-7,2	0,5	-10,8	680,1
EC1 : Habillement, cuir	-2,9	-1,2	-2,8	-2,6	-2,2	-1,5	-2,0	-2,0	-1,8	-2,9	-2,1	-4,1	112,8
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	1,2	1,1	0,7	0,2	-1,2	-0,7	-1,1	-1,0	-1,1	-2,1	-0,5	-1,1	209,7
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	1,6	0,8	0,9	1,8	0,4	1,8	2,1	1,6	0,6	-0,1	2,3	-1,8	152,1
EC4 : Industries des équipements du foyer	0,6	0,2	-0,1	-1,4	-0,8	-1,7	-3,1	-2,1	-2,7	-2,1	0,8	-3,8	205,5
ED : Industrie automobile	0,7	3,3	2,9	2,2	0,8	0,5	-0,2	-1,3	-1,9	-1,7	-1,9	0,2	289,9
EE : Industries des biens d'équipement	3,1	5,4	8,6	5,0	0,1	-3,2	-1,3	-9,3	-4,3	-4,0	-5,4	-6,4	808,6
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,8	0,9	1,5	0,8	0,9	-0,5	0,9	0,1	0,5	0,3	-0,4	-0,3	146,9
EE2 : Équipements mécaniques	3,2	3,0	4,4	2,0	-0,5	-1,5	0,3	-4,0	-1,5	-0,5	-2,2	-3,6	433,6
EE3 : Équipements électriques et électroniques	-0,9	1,5	2,7	2,2	-0,3	-1,2	-2,5	-5,4	-3,3	-3,8	-2,8	-2,5	228,1
EF : Industries des biens intermédiaires	9,2	11,1	9,9	6,6	-2,3	-6,6	-8,4	-15,0	-11,2	-9,7	-6,8	-12,9	1 432,5
EF1 : Produits minéraux	1,2	0,7	0,4	0,0	-0,5	0,0	-0,2	-0,8	-1,1	-1,1	-0,1	-1,0	168,0
EF2 : Textile	-0,9	-0,1	-0,1	-0,3	-1,2	-1,8	-1,6	-2,4	-1,6	-1,5	-1,5	-1,4	104,6
EF3 : Bois et papier	1,1	0,7	0,2	0,9	-0,4	-0,6	-0,2	-1,6	-2,2	-1,1	-1,3	-1,3	176,1
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	1,1	0,8	2,4	1,1	-0,4	-1,3	-1,4	-2,8	-2,2	-0,9	-2,6	-2,0	345,1
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	2,8	4,0	3,5	2,9	0,9	-0,6	-1,7	-5,3	-3,0	-3,1	-0,4	-5,0	445,3
EF6 : Composants électriques et électroniques	3,9	5,0	3,5	2,0	-0,7	-2,3	-3,3	-2,1	-1,1	-2,0	-0,9	-2,2	193,4
EG : Energie	1,2	0,5	0,4	0,1	-0,4	-1,4	-0,7	-1,2	-0,6	0,2	-1,3	-3,1	237,5
EG1 : Production de combustibles et de carburants	0,3	0,1	-0,3	-0,4	-0,2	-0,2	-0,1	0,2	-0,6	0,0	-0,2	-1,2	32,5
EG2 : Eau, gaz, électricité	0,9	0,4	0,7	0,5	-0,2	-1,2	-0,6	-1,4	0,0	0,2	-1,1	-1,9	205,0
EH : Construction	10,8	11,4	8,9	5,0	7,8	2,5	8,4	-0,1	1,2	4,8	-3,0	4,8	1 268,0
EV : Tertiaire	119,9	106,6	96,1	79,0	41,3	43,6	60,5	30,2	38,6	21,9	62,8	-22,2	10 145,9
EJ : Commerce	22,5	15,2	18,5	15,7	20,1	13,4	26,4	12,8	7,7	8,7	11,9	11,0	3 000,8
EJ1 : Commerce et réparation automobile	3,2	2,9	-0,1	1,3	2,6	2,8	0,9	1,9	0,8	1,2	-1,5	-1,6	427,4
EJ2 : Commerce de gros	5,6	2,7	3,4	4,6	3,6	3,4	4,4	2,5	3,7	2,5	4,2	0,4	1 003,7
EJ3 : Commerce de détail, réparations	13,7	9,6	15,2	9,8	13,9	7,2	21,1	8,4	3,2	5,0	9,2	12,2	1 569,7
EK : Transports	11,8	12,9	10,1	10,6	5,2	3,7	4,3	1,6	3,2	2,6	0,8	-0,7	1 073,8
EL : Activités financières	2,0	4,2	2,7	7,7	8,2	0,7	5,7	0,1	0,8	-0,3	0,2	-1,9	697,0
EM : Activités immobilières	-1,7	-1,9	-3,5	-0,7	0,2	2,6	1,3	1,1	-0,6	-1,9	0,0	-3,0	259,5
EN : Services aux entreprises	74,1	62,0	58,2	35,4	-7,5	16,6	12,8	-1,1	20,2	1,9	40,6	-34,0	3 224,5
EN1 : Postes et télécommunications	10,6	10,1	9,1	6,6	0,4	0,2	-1,6	-2,0	-3,1	-5,6	-5,3	-2,0	525,1
EN2 : Conseils et assistance	22,2	26,8	24,3	26,7	9,7	12,3	6,4	7,8	8,9	6,1	7,4	5,9	1 257,5
EN3 : Services opérationnels	40,6	24,4	24,0	1,0	-18,4	4,0	8,7	-7,2	14,3	0,9	38,8	-38,5	1 294,4
dont intérim	29,4	11,7	17,5	-12,4	-26,8	-11,4	-2,9	-14,7	1,6	-7,7	26,3	-42,2	553,7
EN4 : Recherche et développement	0,7	0,7	0,8	1,1	0,8	0,1	-0,7	0,3	0,1	0,5	-0,3	0,6	147,5
EP : Services aux particuliers	11,2	14,2	10,1	10,3	15,1	6,6	10,0	15,7	7,3	10,9	9,3	6,4	1 890,3
EP1 : Hôtels et restaurants	9,1	7,5	3,9	6,0	8,4	1,5	5,9	9,0	4,3	6,1	5,8	2,1	776,9
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	1,2	3,5	2,4	1,4	3,7	1,1	0,4	3,8	0,6	1,9	2,2	2,3	367,6
EP3 : Services personnels et domestiques	0,9	3,2	3,8	2,9	3,0	4,0	3,7	2,9	2,4	2,9	1,3	2,0	745,8
Ensemble des secteurs	148,8	144,9	124,5	98,0	45,5	33,5	55,6	0,6	16,7	5,0	47,2	-48,7	15 449,3

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de trimestre par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.

(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : Dares, INSEE, Unédic.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES), 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
 Responsable éditorial : Philippe Christmann, Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.
 Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>
 PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 112 €, CEE (TTC) 118,10 €, hors CEE (TTC) 120,20 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Variations des effectifs salariés en pourcentage (1) (2) (valeurs CVS)

Secteurs d'activité en NES	Variations trimestrielles												Variations annuelles			
	2000			2001				2002				2003	1999	2000	2001	2002
	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1				
ET : Industrie	0,4	0,7	0,5	0,3	-0,1	-0,3	-0,3	-0,7	-0,6	-0,5	-0,3	-0,8	-0,1	1,9	-0,4	-2,1
EB : Industries agricoles et alimentaires	0,6	1,0	-0,2	0,4	0,3	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,4	0,3	0,6	1,7	1,0	0,6
EC : Industries des biens de consommation	0,1	0,1	-0,2	-0,3	-0,5	-0,3	-0,6	-0,5	-0,7	-1,0	0,1	-1,6	-1,9	-0,3	-1,7	-2,2
EC1 : Habillement, cuir	-2,1	-0,9	-2,0	-1,9	-1,7	-1,2	-1,6	-1,6	-1,5	-2,4	-1,8	-3,5	-9,6	-6,7	-6,2	-7,0
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	0,6	0,5	0,3	0,1	-0,5	-0,3	-0,5	-0,5	-0,5	-1,0	-0,2	-0,5	0,6	1,1	-1,3	-2,2
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	1,1	0,6	0,6	1,3	0,3	1,2	1,4	1,1	0,4	-0,1	1,5	-1,2	0,1	2,5	4,3	2,9
EC4 : Industries des équipements du foyer	0,3	0,1	0,0	-0,6	-0,4	-0,8	-1,4	-1,0	-1,3	-1,0	0,4	-1,8	-0,2	0,9	-3,1	-2,8
ED : Industrie automobile	0,2	1,1	1,0	0,8	0,3	0,2	-0,1	-0,4	-0,6	-0,6	-0,7	0,1	2,4	4,0	1,1	-2,3
EE : Industries des biens d'équipement	0,4	0,7	1,0	0,6	0,0	-0,4	-0,2	-1,1	-0,5	-0,5	-0,7	-0,8	-0,1	2,2	0,1	-2,7
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,6	0,6	1,0	0,6	0,6	-0,3	0,6	0,1	0,3	0,2	-0,3	-0,2	-2,7	1,8	1,5	0,3
EE2 : Équipements mécaniques	0,7	0,7	1,0	0,4	-0,1	-0,3	0,1	-0,9	-0,3	-0,1	-0,5	-0,8	1,4	2,6	0,1	-1,8
EE3 : Équipements électriques et électroniques	-0,4	0,6	1,1	0,9	-0,1	-0,5	-1,0	-2,2	-1,4	-1,6	-1,2	-1,1	-0,9	1,9	-0,7	-6,2
EF : Industries des biens intermédiaires	0,6	0,8	0,7	0,4	-0,2	-0,4	-0,6	-1,0	-0,8	-0,7	-0,5	-0,9	-0,2	2,6	-0,7	-2,9
EF1 : Produits minéraux	0,7	0,4	0,2	0,0	-0,3	0,0	-0,1	-0,5	-0,6	-0,6	-0,1	-0,6	-1,0	1,8	-0,4	-1,8
EF2 : Textile	-0,8	-0,1	-0,1	-0,3	-1,0	-1,5	-1,4	-2,1	-1,4	-1,4	-1,4	-1,3	-3,8	-1,9	-4,2	-6,2
EF3 : Bois et papier	0,6	0,4	0,1	0,5	-0,2	-0,3	-0,1	-0,9	-1,2	-0,6	-0,7	-0,7	-0,9	1,0	-0,2	-3,4
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	0,3	0,2	0,7	0,3	-0,1	-0,4	-0,4	-0,8	-0,6	-0,3	-0,7	-0,6	0,8	2,5	-0,6	-2,4
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	0,6	0,9	0,8	0,6	0,2	-0,1	-0,4	-1,1	-0,7	-0,7	-0,1	-1,1	-0,2	2,6	0,3	-2,6
EF6 : Composants électriques et électroniques	2,0	2,5	1,7	1,0	-0,3	-1,1	-1,6	-1,0	-0,6	-1,0	-0,5	-1,1	2,0	8,0	-2,1	-3,0
EG : Energie	0,5	0,2	0,2	0,0	-0,2	-0,6	-0,3	-0,5	-0,2	0,1	-0,5	-1,3	1,2	1,1	-1,0	-1,2
EG1 : Production de combustibles et de carburants	0,9	0,3	-0,8	-1,1	-0,6	-0,6	-0,3	0,6	-1,7	0,0	-0,6	-3,6	-3,6	0,6	-2,6	-1,7
EG2 : Eau, gaz, électricité	0,4	0,2	0,3	0,2	-0,1	-0,6	-0,3	-0,7	0,0	0,1	-0,5	-0,9	2,0	1,2	-0,7	-1,1
EH : Construction	0,9	0,9	0,7	0,4	0,6	0,2	0,7	0,0	0,1	0,4	-0,2	0,4	3,3	4,2	1,9	0,2
EV : Tertiaire	1,3	1,1	1,0	0,8	0,4	0,4	0,6	0,3	0,4	0,2	0,6	-0,2	4,6	4,8	2,3	1,5
EJ : Commerce	0,8	0,5	0,6	0,5	0,7	0,5	0,9	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	2,6	2,9	2,6	1,4
EJ1 : Commerce et réparation automobile	0,8	0,7	0,0	0,3	0,6	0,7	0,2	0,4	0,2	0,3	-0,3	-0,4	2,0	2,3	1,8	0,6
EJ2 : Commerce de gros	0,6	0,3	0,4	0,5	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4	0,0	1,8	2,0	1,6	1,3
EJ3 : Commerce de détail, réparations	1,0	0,7	1,0	0,7	0,9	0,5	1,4	0,5	0,2	0,3	0,6	0,8	3,4	3,6	3,5	1,7
EK : Transports	1,2	1,3	1,0	1,0	0,5	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2	0,1	-0,1	4,3	4,7	2,3	0,8
EL : Activités financières	0,3	0,6	0,4	1,1	1,2	0,1	0,8	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,3	0,9	1,0	3,3	0,1
EM : Activités immobilières	-0,6	-0,7	-1,3	-0,3	0,1	1,0	0,5	0,4	-0,2	-0,7	0,0	-1,1	4,5	-2,8	1,3	-0,5
EN : Services aux entreprises	2,5	2,1	1,9	1,1	-0,2	0,5	0,4	0,0	0,6	0,1	1,3	-1,0	8,1	9,3	1,8	1,9
EN1 : Postes et télécommunications	2,1	1,9	1,7	1,2	0,1	0,0	-0,3	-0,4	-0,6	-1,0	-1,0	-0,4	3,0	8,1	1,0	-2,9
EN2 : Conseils et assistance	2,0	2,4	2,1	2,3	0,8	1,0	0,5	0,6	0,7	0,5	0,6	0,5	5,3	8,7	4,7	2,5
EN3 : Services opérationnels <i>dont intérim</i>	3,4	2,0	1,9	0,1	-1,4	0,3	0,7	-0,6	1,1	0,1	3,0	-2,9	13,9	11,5	-0,4	3,6
EN4 : Recherche et développement	5,0	1,9	2,8	-1,9	-4,2	-1,9	-0,5	-2,5	0,3	-1,3	4,6	-7,1	26,1	16,6	-8,3	0,9
EN4 : Recherche et développement	0,5	0,5	0,6	0,8	0,5	0,1	-0,5	0,2	0,1	0,3	-0,2	0,4	3,7	1,3	0,9	0,4
EP : Services aux particuliers	0,6	0,8	0,6	0,6	0,8	0,4	0,5	0,9	0,4	0,6	0,5	0,3	3,7	2,9	2,3	2,3
EP1 : Hôtels et restaurants	1,3	1,0	0,5	0,8	1,1	0,2	0,8	1,2	0,6	0,8	0,8	0,3	4,2	4,4	3,0	3,4
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	0,3	1,0	0,7	0,4	1,1	0,3	0,1	1,1	0,2	0,5	0,6	0,6	7,1	3,0	1,9	2,4
EP3 : Services personnels et domestiques	0,1	0,4	0,5	0,4	0,4	0,6	0,5	0,4	0,3	0,4	0,2	0,3	1,8	1,4	1,9	1,3
Ensemble des secteurs	1,0	1,0	0,8	0,6	0,3	0,2	0,4	0,0	0,1	0,0	0,3	-0,3	3,1	3,9	1,5	0,5

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de période (trimestrielle ou annuelle) par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.

(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : Dares, INSEE, Unédic.

NOTE DE MÉTHODE

La méthode d'estimation trimestrielle des effectifs salariés comporte deux étapes.

Pour les années écoulées, l'INSEE effectue des estimations annuelles d'emploi par département, région, statut et secteur d'activité à partir de diverses sources, en général exhaustives : effectifs des établissements affiliés à l'assurance chômage (Unédic), à l'assurance sociale (URSSAF, MSA), effectifs des grandes entreprises nationales, missions d'intérim (Dares), personnels de la santé et de l'action sociale... Ces évaluations sont calées sur les résultats des recensements de la population.

Au fur et à mesure du déroulement de l'année en cours, l'INSEE réalise, au niveau national, des estimations trimestrielles fondées sur les estimations annuelles antérieures, à l'aide d'indicateurs adaptés.

Ces indicateurs proviennent, en quasi-totalité, de trois sources portant sur les établissements de 10 salariés et plus : l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre (ACEMO) réalisée par la Dares, la statistique établie par l'Unédic à partir des réponses des établissements affiliés au régime d'assurance chômage et la statistique établie par les URSSAF à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. La source URSSAF est utilisée depuis le 4^{ème} trimestre 1999.

Pour des raisons de fiabilité statistique et notamment de disponibilité d'indicateurs trimestriels, les estimations trimestrielles sont établies et diffusées pour treize des seize postes que compte la nomenclature économique de synthèse afférente à la NAF (NES16). Ce champ des estimations trimestrielles (secteurs EB à EP) regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture. A partir des résultats révisés du premier trimestre 2000, les estimations trimestrielles sont également diffusées à un niveau plus détaillé : pour trente et un des trente-six postes que compte la nomenclature économique de synthèse (NES36).

Quelle que soit leur source, ACEMO, URSSAF ou Unédic, les indicateurs utilisés présentent un biais par rapport aux estimations annuelles. En effet, ils ne tiennent pas compte des mouvements d'emploi qui ont eu lieu dans les établissements de moins de 10 salariés ou dans ceux qui viennent de se créer. Une correction de biais est alors nécessaire : elle est obtenue, pour chaque secteur d'activité (en NES16 et NES36), par un étalonnage de l'indicateur sur les estimations annuelles passées. Au début de chaque année, l'INSEE actualise ces procédures d'estimation, qui s'appliquent de manière invariante aux estimations de quatre trimestres consécutifs. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à l'Unédic et tient compte de la démographie de ces entreprises. Les estimations au niveau détaillé (NES36) sont calées sur le total agrégé correspondant (NES16). De plus, les séries sont corrigées des variations saisonnières.

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont effectuées. Au deuxième mois suivant la fin du trimestre, une estimation « provisoire » s'appuie sur un premier traitement de l'enquête ACEMO, seule source disponible. Les estimations « provisoires », plus fragiles, ne sont publiées qu'au niveau des grands regroupements sectoriels : industrie, construction, tertiaire et ensemble des secteurs EB à EP. Au troisième mois suivant la fin du trimestre, une nouvelle estimation est réalisée à partir d'une exploitation plus complète de l'enquête ACEMO et des statistiques trimestrielles Unédic et URSSAF. Enfin, lorsque l'on dispose de nouvelles estimations annuelles, un ajustement des résultats trimestriels est effectué.